

XII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1888.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non- Valeurs et des Remboursements a été voté, pour l'exercice 1887, au chiffre de	fr. 1,687,000 »
Les crédits proposés pour 1888 s'élèvent à	1,636,500 »
	<hr/>
Soit en moins pour 1888 fr.	<u>50,500 »</u>

Cette diminution provient d'une réduction de pareille somme proposée aux articles 9 et 10, dans le but de mettre, autant que possible, les allocations en rapport avec la réalité des faits.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1888, à la somme de un million six cent trente-six mille cinq cents francs (1,636,500 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 17 février 1887.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1888.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	195,000	854,000
2	— — personnelle	315,000	
3	— sur le droit de patente	130,000	
4	— sur les redevances des mines	5,000	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000	982,500
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	520,000	
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers	1,000	
9	<i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,500	
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	170,000	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . fr.		•	1,636,500

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 17 février 1887.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,
A BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1888.



BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière
2	— — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers
9	<i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine
10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
<h2>Récapitulation.</h2>	
CHAPITRE I. Non-Valeurs	
— II. Remboursements.	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1887.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	195,000	186,758 50	
515,000	515,000	»	»	515,000	371,919 66	
150,000	150,000	»	»	150,000	85,555 11	
5,000	5,000	»	»	5,000	2,701 67	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,784 68	
654,000	654,000	»	»	654,000	653,519 42	
250,000	250,000	»	»	250,000	506,529 08	
520,000	520,000	»	»	520,000	674,271 05	
1,000	1,000	»	»	1,000	10,826 33	
1,500	2,000	»	500	2,000	1,375 70	
170,000	220,000	»	50,000	220,000	294,857 69	
40,000	40,000	»	»	40,000	43,655 19	
982,500	1,035,000	»	50,500	1,035,000	1,331,273 04	
DIMINUTION. . fr.		50,500				
654,000	654,000	»	»	654,000	653,519 42	
982,500	1,035,000	»	50,500	1,035,000	1,331,273 04	
1,636,500	1,687,000	»	50,500	1,687,000	1,984,792 46	
DIMINUTION. . fr.		50,500				

(430)